

Recueillir des contributions afin d'acheter des cadeaux de Noël pour des familles pauvres

جمع التبرعات لشراء هدايا للعوائل الفقيرة في الكريسمس
[فرنسي - French - français]

Cheikh Muhammed Salih Al-Munajjid

محمد صالح المنجد

Traduction: IslamQa

Coordination: Le site Islamhouse

ترجمة: موقع الإسلام سؤال وجواب

تنسيق: موقع islamhouse

2012 - 1434

IslamHouse.com



Recueillir des contributions afin d'acheter des cadeaux de Noël pour des familles pauvres

Mon école perpétue des traditions relatives aux fêtes de Noël. Chaque année, l'une des classes prend en charge le cas d'une famille pauvre et collecte des contributions pour lui acheter des cadeaux de Noël. J'ai refusé de m'y associer puisque quand la famille bénéficiaire reçoit les cadeaux, elle prie en ces termes : « Puisse Allah bénir les Chrétiens » Est-ce juste ?

Louanges à Allah

Vous entendez parler apparemment de la naissance du Christ (psl) marquée par une fête célébrée par les Chrétiens. Les fêtes de ces derniers font partie de leur religion. Leur célébration par les musulmans consistant à manifester de la joie et à présenter des cadeaux est une manière de s'assimiler à eux. Or le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit : « quiconque s'assimile à un peuple en fait partie ». Aussi convient-il que les Musulmans évitent de s'assimiler aux Chrétiens en adoptant les habitudes qui leur sont propres.

Vous avez bien fait en désapprouvant la collecte de contributions au profit des familles pauvres à l'occasion de la fête de Noël. Persévérez dans votre chemin, donnez des conseils à vos frères et expliquez-leur que ce qu'ils font n'est pas permis. Car nous Musulmans, n'avons que la aid al-fitr et la aid al-adha, fêtes grâce auxquelles Allah nous a dispensés de nous intéresser à celles des infidèles. C'est terminé.

Ecrit par Cheikh Abd Rahman al-Barak.



Quand nous, musulmans, voulons faire de l'aumône, nous la remettons aux vrais ayant-droits, et nous ne tenons pas à situer nos actes de bienfaisance dans le cadre des jours de fête des Chrétiens. Bien au contraire, nous agissons, chaque fois que de besoin et profitons des grandes occasions de bienfaisance telles le Ramadan, les dix premiers jours de Dhoul Hidjja et d'autres occasions méritoires au cours desquelles les récompenses sont doublées. C'est aussi le cas des temps difficiles comme le dit le Très Haut : « Or, il ne s'engage pas dans la voie difficile! Et qui te dira ce qu'est la voie difficile? C'est délier un joug (affranchir un esclave), ou nourrir, en un jour de famine, un orphelin proche parent ou un pauvre dans le dénuement. Et c'est être, en outre, de ceux qui croient et s'enjoignent mutuellement l'endurance, et s'enjoignent mutuellement la miséricorde. Ceux-là sont les gens de la droite; » (Coran, 90 :11- 18).

Puisse Allah bénir notre Prophète Muhammad.